

tous les grands devoirs de la vie cénobitique comme à ses plus minutieuses pratiques. A Noyon-lez-Paris où il avait fait son noviciat et sa profession, il avait pu voir les plus jeunes contemporains de saint François de Paule, les témoins des dernières années de la vie du saint patriarche. Leurs entretiens l'avaient initié aux habitudes primitives de l'Ordre, à toutes ces coutumes et à toutes ces traditions qu'on ne peut écrire mais qui se transmettent et se perpétuent par l'exemple et l'enseignement. Il recueillit la pensée du fondateur sur les livres mêmes des disciples qu'il avait formés, et son véritable esprit lui devint familier.

Ainsi, par celui là même qui l'établissait, le couvent lyonnais se rattachait immédiatement à saint François de Paule. C'était presque dans des conditions semblables que la foi avait été apportée à nos pères. Une seule génération les séparait de saint Jean, dont le confident et l'ami leur avait envoyé un apôtre et un évêque.

Après que les formalités indispensables en cette occasion eurent été remplies, qu'on eût obtenu l'agrément de tous les corps de la ville et reçu la permission de l'autorité ecclésiastique, le 20 avril 1553 fut signé le contrat d'acquisition suivant :

« Personnellement estably et constitué honorable
 « homme Laurens de Corval (1), marchand citoyen de
 « Lyon.. vend et partiltre de pure, une simple, perpétuelle
 « et irrévocable vendition, baille, cesde, transporte et
 « remet à R. P. frère Jean de Malras, général de l'Ordre
 « des Frères Minimes de saint François de Paule et frère
 « Simon Guichard religieux du dict ordre présentz..... à

(1) Dans d'autres titres, le nom est écrit Corvail.